

# BELMONT INFO

## Nouvelle station météo Service hivernal des routes et chemins communaux

L'autoroute A9 va-t-elle être déviée par les hauts de Belmont-sur-Lausanne?

Ce n'est pas encore à l'ordre du jour, mais nous sommes prêts! En effet, notre commune vient de s'équiper du même dispositif de mesures météorologiques que nous pouvons observer sur le bord de nos routes nationales.

L'équipe chargée du service hivernal de la commune de Belmont-sur-Lausanne est maintenant dotée d'une station de mesures de la société suisse Boschung: ce système est équipé de deux capteurs intégrés dans la chaussée, ainsi que d'une caméra et de tous les capteurs usuels d'une station météo. Ce dispositif permet d'obtenir la température à laquelle les conditions vont se dégrader et d'envoyer immédiatement par sms au personnel de piquet hivernal, différents types d'alarmes selon les conditions: verglas, neige, pluie givrante, notamment.

La neige en a déjà froid dans le dos et l'hiver est attendu de pied ferme!

**Frédéric Bovey,**  
chef d'exploitation voirie  
et espaces verts



Un lien fort,  
une identité unique  
pour notre commune.

Prochaine date de parution  
19 janvier 2023



Quentin Bourdier, Michael Chesaux, Thomas Marcellin, Laura Amstutz

## A la rencontre de nos entreprises MC Paysages

### Présentez-vous, en quelques mots, côté privé et côté professionnel

Michaël Chesaux, né le 16 avril 1994, fils de Robert et Corinne Chesaux-Liardet. Entouré d'une famille unie et aimante, je grandis à Belmont où sont mes racines. Avec un caractère optimiste et fonceur, je suis un être souriant et déterminé aimant les défis. La nature fait partie de ma vie et contribue à mon équilibre, tout comme mon entourage, mes amis, mon travail et le sport.

Depuis mon plus jeune âge, j'aidais ma grand-mère «Maminette» dans le jardin... «Pas de piscine sans avoir désherbé un petit coin de la plate-bande et ramassé l'herbe avec ma remorque, que j'adorais tant» faite sur mesure par «Papi». La fibre du jardinier était née!

A l'adolescence, j'ai bien essayé de découvrir d'autres métiers mais mon cœur et mon envie d'en apprendre plus sur l'horticulture était bien là.

A 15 ans, je partis à Lullier (GE) pour une formation au Centre de formation professionnelle Nature et Environnement pour 4 ans en internat. On y pleure deux fois... quand on y entre et quand on repart! Magnifique école de vie. Après l'obtention de 5 CFC (paysagiste, maraîcher, arboriculteur, pépiniériste et floriculteur) et avant de faire mon école

de recrue, j'exerce 18 mois dans une entreprise à Nyon tout en préparant parallèlement ma propre société.

### Racontez-nous les débuts de votre entreprise à Belmont

En juin 2016, c'est parti. MC Paysages est inscrit au RC. Natif de Belmont, ses habitants m'ouvrent leur jardin et je me lance à 22 ans avec envie et détermination dans cette commune que je connais si bien. Entrepreneur dans l'âme, je ne reste pas seul longtemps. En 2018 me rejoint d'abord Thomas et en 2019, Laura «ma moitié». Son domaine, ce sont les fleurs. Puis Quentin est venu compléter notre équipe jeune et dynamique en 2020. A nous quatre, nos compétences sont multiples. Nous sommes actifs loin à la ronde. Notre dépôt se trouve actuellement à Savigny.

### Votre métier en trois qualificatifs

J'aime ce métier. Il demande une capacité d'adaptation, d'être vif d'esprit et d'avoir de l'empathie. Oui, nous devons comprendre nos clients et les servir au plus près de leur attente. A chaque saison ses plaisirs de renouveau. On met en pratique nos connaissances sur les végétaux, les bienfaits d'une taille adaptée, l'entretien d'un massif ou la création d'une magnifique terrasse arborisée et tout ceci avec passion et l'amour d'un travail bien fait.

### Quels ont été les principales évolutions de votre métier ces dernières années?

Le plus grand changement que j'ai pu observer ces dernières années, touche bien évidemment à l'écologie et la biodiversité. Notre rôle est d'informer et de proposer de nouvelles plantes et/ou solutions respectueuses de l'environnement dans nos jardins afin d'aider les oiseaux, les insectes et la flore à s'adapter à notre climat capricieux. Importance capitale à nos yeux, se fournir «local»!

### Quelle est la plus beau compliment que vous ait fait un client?

«Grâce à votre travail, j'ai à nouveau plaisir à me balader dans mon jardin, cela me redonne du baume au cœur».

### Votre message pour les habitants de Belmont

Notre équipe est là pour vous, à votre écoute. Un immense «MERCI» aux personnes rencontrées, votre confiance nous touche et le plaisir d'entretenir vos espaces verts nous réjouit à chaque fois.

Propos recueillis par Jean-Claude Favre

## Association Pully, Paudex, Belmont PPB vous donne rendez-vous aux Féeries de Pully

Les 14, 15, 16 et 17 décembre prochains auront lieu les Féeries de Pully (nouvelle édition), avec des stands boissons, des chalets pour vos afterworks et plusieurs animations pour les enfants.

L'association PPB - Pully, Paudex, Belmont Tourisme, Sport et Culture - participe activement à l'organisation de cette nouvelle édition. Elle a acquis quatre chalets qu'elle a mis à disposition gratuitement d'entreprises de restauration sur nos trois communes.

Les sociétés locales et associations de Belmont ont également été conviées à venir présenter leurs activités, si elles

le souhaitent, dans les tentes mises à disposition à cet effet.

Et le Père Noël donne d'ores et déjà rendez-vous aux enfants les 14 et 17 décembre.

On se réjouit de vous retrouver à Pully pour ces «Féeries» nouvelle formule avec un programme et des animations pour petits et grands!

Programmes complets sur  
[www.feeries-pully.ch](http://www.feeries-pully.ch)

Pour la Municipalité:  
Nathalie Greiner, syndique



## Solidarité Belmont soutient Kéra Douré, rejoignez-nous!

L'association Belmont soutient Kéra Douré (BSKD) a été créée en 1999, suite au voyage effectué au nord du Burkina Faso par un couple de Belmont, Philippe et Nicolette Jan et leur ami Frank Musy, reporter à la RTS. Passant par Kéra Douré, un village en brousse sahélienne, ils ont été touchés par la pauvreté et les conditions de vie difficiles de ses quelque 3000 habitants et ont décidé de les aider. L'association fonctionne comme un partenariat entre un comité suisse et un comité villageois, lequel relaie les projets d'intérêt général souhaités par la population.

Les ressources financières de l'association, entièrement bénévole, proviennent principalement des cotisations des membres et de dons, ainsi que des recettes d'événements culturels, musicaux ou cinématographiques (en partenariat avec d'autres sociétés locales de Belmont), des repas de soutien, des marchés comme le marché villageois et celui de Noël à Lutry (dimanche 11 décembre).



Belmont soutient Kera Douré

Année de création: 1999

But: soutenir les projets de développement d'un village burkinabè

Site internet: [www.belmont-keradoure.ch](http://www.belmont-keradoure.ch)

Personne de contact: Sylviane Duc-Mingot, présidente (comite@belmont-keradoure.ch)

marchandes et autres.

En 23 ans d'activité, de nombreuses actions ont été réalisées, contribuant au développement de l'agriculture, des activités génératrices de revenus, de l'éducation, de l'accès à l'eau et de la santé. Parmi tous ces projets, détaillés sur notre site internet, il en est un d'envergure qui concerne particulièrement la commune de Belmont: en 2009, grâce à sa généreuse contribution, un bâtiment scolaire de trois classes a pu être construit. A maintes occasions, les Belmontais ont témoigné leur intérêt pour la population de Kéra Douré, comme par exemple lors du marché villageois de 2019, où les enfants ont couru avec enthousiasme pour la cantine scolaire.



Notre comité est constitué de sept membres, dont quatre résident à Belmont. Nous profitons de cet article pour faire passer ce message: avec le départ annoncé de certains membres, nous avons maintenant besoin de compléter notre équipe. Nous accueillons avec plaisir toute personne intéressée par nos actions, disponible quatre à six soirées par an pour nos réunions, plus quelques périodes pour nos activités

Notre association offre une aide directe, d'autant plus essentielle que la situation au Burkina Faso se dégrade. Pour pouvoir continuer notre soutien aux écoles et au centre de santé et répondre favorablement à de nouveaux projets, nous comptons sur la solidarité et la générosité des lecteurs. Merci de tout cœur!

Sylviane Duc-Mingot,  
présidente de l'Association

## Thème d'actualité Economies d'électricité et éclairage de fêtes

Dans cette période où l'on parle beaucoup d'économie dans la consommation d'électricité, l'éclairage public est systématiquement mentionné comme source potentielle d'économie. Pour notre commune, courant 2023, la mise en place de l'éclairage dit «intelligent» permettant de programmer et piloter à distance et de manière indépendante chaque luminaire de notre territoire, rendra possible la diminution, voire la suppression de l'éclairage public selon les besoins et la situation du moment.

Mais, c'est souvent ce qui ne se voit pas qui compte le plus! Dans notre commune, la source principale de consommation d'électricité est invisible pour chacun.e d'entre nous car liée à l'approvisionnement en eau potable. En effet, la consommation électrique pour remplir les réservoirs du village et de la Métraude équivaut à près de trois fois celle de l'éclairage public!

Dans la recherche d'économie que la Confédération et le canton nous ont enjoint de faire pour faire face à une éventuelle pénurie cet hiver, ajoutée au prix de l'énergie, la Municipalité a décidé de privilégier l'approvisionnement gravitaire (sans pompage électrique car déversée en amont) de notre réseau et ce, même si le tarif du m3, délivré par le Service de l'eau de Lausanne au réservoir de la Métraude est plus élevé qu'à la station de pompage de la Mouette.

En effet, l'économie recherchée est d'environ 80% de la consommation en électricité de 2021. La mise en place de ce changement dans l'alimentation de notre réseau d'eau potable débutera en décembre et se poursuivra dans tous les cas en 2023.

L'économie potentielle mise en regard de la faible consommation des éclairages LED a convaincu la Municipalité de maintenir les illuminations liées aux fêtes de fin d'année, qui fonctionneront sur minuterie avec une coupure de



23h à 6h, exceptés les 24 et 25, 31 décembre 2022 et 1er janvier 2023 où elles illumineront les soirées de Noël et du Nouvel An.

A noter encore que tout un chacun, chez soi et dans son quotidien, peut également apporter sa contribution à une réduction de sa consommation d'énergie pour contribuer à passer cet hiver sans que la Confédération nationale en coupant le courant par tranche de quatre heures de jour et quatre heures de nuit pour faire face à la pénurie.

Les habitant.e.s de Belmont recevront par ailleurs tout prochainement un courrier d'information sur ce qui sera mis en place durant la gestion de crise si ces périodes de délestage entrent en force.

Dans l'intervalle, notre administration se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et inquiétudes sur ce sujet complexe et anxigène.

Pour la Municipalité:  
Philippe Michelet,  
conseiller municipal

## Avis aux entreprises de la commune de Belmont-sur-Lausanne



Suite à la parution le 11 novembre dernier dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) du décret 2022 du Grand Conseil vaudois lié à la diminution de la consommation d'électricité en lien avec l'éclairage des bâtiments non résidentiels et des enseignes lumineuses, la commune de Belmont-sur-Lausanne vous transmet les informations suivantes:

### Eclairage intérieur et extérieur des bâtiments non résidentiels

L'éclairage est éteint au plus tard 1 heure après la fin de l'activité et peut être rallumé au plus tôt 1 heure avant le début de l'activité. Dans les bâtiments mixtes, à savoir ceux comprenant des surfaces résidentielles et des surfaces

d'activités, seules ces dernières sont concernées.

### Vitrines de commerces ou d'exposition

L'éclairage est éteint au plus tard 1 heure après la fin de l'activité et peut être rallumé au plus tôt 1 heure avant le début de l'activité. Une éventuelle réglementation communale plus restrictive en la matière est réservée.

### Enseignes et autres procédés de réclame lumineuse

Les enseignes lumineuses et autres procédés de réclame lumineuse, extérieurs en toiture ou en façade, ou en vitrine, rattachés aux bâtiments non résidentiels et aux activités qui s'y déroulent, sont éteints au plus tard 1 heure après la fin de l'activité et peuvent être rallumés au plus tôt 1 heure avant le début de l'activité. Une éventuelle réglementation

communale plus restrictive en la matière est réservée.

Par enseignes lumineuses et autres procédés de réclame lumineuse, on entend tous les moyens et installations graphiques, affiches, inscriptions, formes ou images, éclairés ou lumineux, destinés à attirer l'attention du public dans un but direct ou indirect de publicité, de promotions d'une idée ou d'une activité ou de propagande politique ou religieuse, tels que les enseignes commerciales, les totems, les écrans, les panneaux publicitaires, etc.

### Illuminations extérieures de Noël

Celles-ci devront être éteintes entre 23h et 6h, exceptés les nuits du 23 décembre au 2 janvier, sous réserve de celles installées directement par les communes qui en fixeront elles-mêmes les heures d'exploitation.

Une éventuelle réglementation communale plus restrictive en la matière est réservée.

### Mise en œuvre et sanctions

Les communes sont chargées de la mise en œuvre et du respect du présent décret. Le préfet est compétent pour réprimer les infractions. Les infractions sont punies d'amende, après avertissement, jusqu'à CHF 5000.-.

### Durée des mesures

Les mesures s'appliquent jusqu'au 30 avril 2023. En cas de nécessité, les restrictions peuvent être réactivées, en tout ou partie, par décision du Conseil d'Etat jusqu'au 30 décembre 2024.

Nous vous remercions de votre compréhension ainsi que de votre collaboration.

La Municipalité

## Agenda

Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre  
Fenêtre de l'Avent – programme complet  
sur [www.sdbelmont.ch](http://www.sdbelmont.ch)

27.01.2023  
Ciné-Club Belmont

Projection du film  
L'Ombre d'un mensonge  
Grande salle à Belmont